

Recherches féministes

Colette Capitan : *La nature à l'ordre du jour, 1789-1793*

Diane Lamoureux

Familles

Volume 7, numéro 1, 1994

URI : id.erudit.org/iderudit/057778ar

<https://doi.org/10.7202/057778ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN 0838-4479 (imprimé)
1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lamoureux, D. (1994). Colette Capitan : *La nature à l'ordre du jour, 1789-1793*. *Recherches féministes*, 7(1), 153–155. <https://doi.org/10.7202/057778ar>

Tous droits réservés © Recherches féministes,
Université Laval, 1994

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

s'impliquent, sont sujets de leur propre recherche, veulent s'y retrouver. Mais, bien qu'ils rapportent de nombreux propos dont ils ont été témoins durant leurs terrains, on discerne difficilement dans leur exposé ce qui appartient à l'expérience des sujets et ce qui relève de la pensée des chercheurs sur cette expérience. Chose certaine, les auteurs sont beaucoup plus sensibles au vécu masculin qu'au vécu féminin. Par exemple, leur interprétation de l'ordre féminin, si une telle chose existe, laisse fort peu de place à la façon dont les femmes se voient et voient l'ordre masculin.

Cette sensibilité au masculin, on pourrait même dire la lecture masculine que les auteurs font de la réalité domestique, nous transporte de l'autre côté du miroir dans un monde largement inexploré. À ce titre, il faut encourager Welzer-Lang et Filiod dans leur entreprise de recherche. C'est le caractère impressionniste, plutôt que construit, de leur argumentation et la minceur de leurs observations en rapport avec les généralisations faites que je mets en cause. Tout cela aurait été beaucoup plus stimulant une fois ramassé dans un article d'une vingtaine de pages. On peut se demander quelle hâte a pu pousser les auteurs et la maison d'édition à publier des notes de terrain.

Denise Piché
École d'architecture
Université Laval

Colette Capitan : *La nature à l'ordre du jour 1789-1793*. Paris, Kimé, 1993, 178 p.

L'ouvrage de Colette Capitan qui se présente comme un livre suivi doit plutôt se comprendre comme quatre textes distincts sur la Révolution française dont l'unité est assez mal articulée. Certes, un fil conducteur traverse les quatre textes, à savoir que la Révolution n'a pas opéré une rupture radicale avec l'Ancien Régime dans tous les domaines de l'activité sociale, puisque la dépendance personnelle, du moins celle des femmes, n'y est pas remise en cause et est justifiée par un recours à l'idée de nature.

Le premier texte porte sur la question de l'abolition de l'Ancien Régime et s'interroge longuement sur la question de la rente et de la propriété dans l'Ancien Régime. Cette analyse vise à montrer que l'Ancien Régime constitue un système d'oppression fondé sur l'appropriation matérielle non seulement de la terre mais des personnes qui la mettent en valeur. C'est sur cette base que Capitan peut ensuite entreprendre un travail de critique des deux grands courants historiographiques sur la Révolution, à savoir les interprétations libérales et celles qui sont inspirées du marxisme, les renvoyant pour les unes au juridisme et pour les autres à l'économisme et montrant que ces deux types d'interprétation méconnaissent le rapport d'oppression qui seul permet de réinterpréter la Révolution française à la lumière des préoccupations contemporaines sur le statut des personnes et sur celui des libertés.

Cela permet de mieux situer l'argument du deuxième chapitre portant sur la nation révolutionnaire. Les couleurs sont annoncées très rapidement puisque « [l']hypothèse selon laquelle l'exclusion des femmes des bénéfices de l'émancipation révolutionnaire, loin d'être un raté historique, pourrait constituer l'enjeu de la construction « nationale », qu'elle pourrait être l'élément significatif

qui guide la mise en forme de l'entité nationale » (p. 50) structure l'ensemble de cette réflexion. Après avoir noté qu'en 1789 il n'est absolument pas question d'accorder aux femmes le droit de cité et que le débat ne survient que plus tard, après la publication des textes de Condorcet et surtout d'Olympe de Gouges, Capitan entreprend une analyse minutieuse de l'année 1793 alors que se « met véritablement en place [...] un statut d'exception pour les femmes, que la consolidation progressive des nouvelles institutions et les diverses manifestations de l'affirmation nationale qu'elle ne peut manquer de susciter vont aggraver » (p. 57).

Si, sur le plan factuel, l'analyse de Capitan n'apporte pas d'éléments nouveaux pour qui a lu les travaux de Duhet, Godineau, Landes ou Sledwieszski, l'interprétation des événements mérite que l'on s'y arrête puisqu'elle consiste à appliquer le modèle d'appropriation des femmes élaboré par Guillaumin aux événements révolutionnaires. Elle montre comment la Constitution de 1793 vise à définir le statut des personnes et des biens tout en se basant sur l'exclusion des femmes et note que « l'exclusion des femmes de la citoyenneté survient au moment précis où les femmes participent le plus activement à la lutte révolutionnaire » (p. 64). Aussi Capitan fait-elle un bilan assez critique de la Révolution du point de vue des femmes puisque « l'épisode révolutionnaire se traduit pas une aggravation de leur incapacité et de leur dépendance » (p. 73). Sur le plan théorique, elle transpose cette évaluation de la façon suivante : « [t]out l'effet de l'émancipation révolutionnaire aura abouti pour elles, moins à les priver de droits au nom de leur sexe, qu'à les mettre par ce moyen, la privation des droits, en situation de répondre aux attentes de la Nation, le droit et la liberté des uns, sublimés dans la Nation, passant par l'instrumentalisation et la naturalisation des autres » (p. 73).

Dans un tel cadre, l'échec de la Révolution était on ne peut plus prévisible. Reprenant l'idée avancée par Condorcet que priver de liberté une partie du peuple, c'est priver l'ensemble du peuple de la liberté, l'auteure montre que les révolutionnaires, en excluant les femmes de leur projet, ne pouvaient qu'aboutir à un échec. Elle va même plus loin, soulignant que l'on assiste alors à un « passage à « droite » des valeurs progressistes de départ, qui se muent en discours d'ordre, confondu avec celui de *la* liberté » (p. 85). En ce sens, le moment révolutionnaire permet de comprendre la butée de l'ensemble des pensées politiques du XIX^e siècle sur la question des femmes du fait de leur absence de remise en cause de la naturalisation des femmes.

La troisième chapitre porte sur l'opposition entre « nature » et « culture » et montre comment la pensée révolutionnaire, en laissant la nature hors du champ de la loi, ne fait que suivre la voie tracée par la pensée du XVIII^e siècle, qui culmine dans celle du Rousseau, certainement le penseur ayant le plus influencé la Révolution. La démonstration commence par une analyse de Locke afin de soutenir que la pensée du droit naturel ne traverse pas la Manche sans subir certaines distorsions. Mais ce détour par Locke vise aussi un autre objectif : affirmer que « [l]a pensée naturaliste qui sous-tend la théorie du droit naturel, l'idée qu'il y aurait une nature des femmes qui les fait ce qu'elles sont, appropriées [...], cette pensée, communément partagée, il revenait au siècle des Lumières de lui apporter tout le poids de son crédit » (p. 101).

Soulignant, à la suite de Guillaumin, comment le Siècle des lumières élabore une compréhension déterministe de la nature, Capitan montre à quel

point d'Holbach, Helvétius et l'article « femme » de *L'Encyclopédie* préparent la voie au discours rousseauiste. Elle entreprend ensuite de démont[r]er la logique de Rousseau et de son travail de construction sociale de la nature des femmes, puisque sa Sophie doit être éduquée, contrainte, domestiquée, se faisant en quelque sorte imposer une seconde nature. Elle accorde à Rousseau de faire du droit naturel « un système performant *du point de vue des classes de sexe* pour la reproduction d'un état de fait : la société « naturelle » c'est les femmes, la société civile, émancipée de la Nature et souveraine, les hommes » (p. 111). Plus encore, « Rousseau introduit indéniablement une nouvelle problématique des rapports sociaux dans son siècle avec le Contrat social, en particulier quand il met l'accent sur les liens qui existent entre propriété privée et système hétérosexuel » (p. 114). En faisant fonctionner son discours sur la souveraineté et son discours sur l'appropriation des femmes comme les deux faces d'une même médaille, Rousseau en vient donc à annihiler les vellétés de l'émancipation libérale pour toutes et tous que l'on peut retrouver chez Locke.

Le quatrième chapitre, très court, est consacré à Sade, sorte d'envers contre-révolutionnaire de Rousseau. Celui-ci est présenté sous les traits d'un anarchiste de droite, viscéralement opposé à la loi et sanctifiant tout acte de transgression ; loin de prendre au sérieux le discours de la nature, comme le fait Rousseau, il l'instrumentalise pour élaborer un discours sur la propriété, au premier chef celle des femmes. Par des chemins en apparence opposés, Sade et Rousseau en arrivent donc au même résultat : justifier l'appropriation des femmes et leur transformation en « objet » sexuel.

L'ouvrage de Capitan vise donc à montrer que la Révolution est loin de constituer un projet émancipateur pour les femmes et que cette absence d'émancipation est même constitutive de ce projet. En soi, la thèse n'est guère nouvelle : l'ensemble des travaux consacrés aux femmes et à la Révolution, travaux qui se sont multipliés à l'occasion des célébrations du bicentenaire de la Révolution française, ont abouti aux mêmes conclusions. Par ailleurs, plusieurs analyses féministes des théories du contrat social, de Rousseau et de Sade sont beaucoup plus fines et exhaustives que celles de Capitan, qui semble d'ailleurs les ignorer. L'originalité de l'ouvrage est donc à chercher ailleurs, peut-être dans l'application de l'idée d'appropriation et de naturalisation élaborée par Guillaumin ; mais là encore, ce sont des idées courantes dans les travaux féministes sur le XIX^e siècle. L'apport se situe plutôt dans la mise en évidence du caractère hétérosexiste de la pensée révolutionnaire, ce que l'on retrouve essentiellement dans les deux derniers chapitres.

Diane Lamoureux
Département de science politique
Université Laval

Paula J. Caplan, *Lifting a Ton of Feathers. A Woman's Guide to Surviving in the Academic World*. Toronto, University of Toronto Press, 1993, 273 pages.

Subventionné par le Comité sur le statut des femmes du Conseil des universités de l'Ontario, ce livre est présenté dans le « Prologue » et la « Préface » comme un guide, « a conceptual map », à l'intention des femmes